



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E23862

VALABLE JUSQU'AU

13/12/2025

ÉDITÉ LE

18/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/07/2007  
164 900

Raison sociale : ENTREPRISE BICHOT

209 RUE JEAN MERMOZ  
76190 SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROUEN 1977 B 285

Téléphone : 02 35 95 55 12

Fax : 02 35 95 30 37

Portable :

Siret : 975 980 103 00033

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 114469 OY 02

Site Internet :

E-mail : helene.martin@bichotenerxia.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010125749704

Responsabilité légale :

CONCEPT UNIVERS ENERGIE (804 894 756) / MOUSSE ROMUALD PRÉSIDENT /  
MOUSSE ROMUALD DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010125749704

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Effectif moyen : 68

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	14/12/2021
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	07/12/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	07/12/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.